068-226800019-20090320-0000002549-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 23/03/2009

Réception par le Prefet : 23/03/2009

Publication: 27/03/2009

Pour le Président du Conseil Général

et par délégation Ludovic LIONS Che**f** du Service Administratif de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2009-4-2-3

Séance du vendredi 20 mars 2009

AIDE AUX CAMPINGS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération N° CG-2008-5-2-2 du 12 décembre 2008 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de:
 - 12 226 € au Camping Les Bouleaux Sàrl pour le camping « Les Bouleaux » à RANSPACH;
 - 14 074 € à l'Auberge et Chalets de la Wormsa Eurl pour le parc résidentiel de loisirs « Auberge et Chalets de la Wormsa » à METZERAL ;
 - 48 177 € à la SCI Les Bleuets pour le camping des «Trois Châteaux» à EGUISHEIM;
 - 7 806 € à Mme Marie Jeanne BINDLER pour le camping « Le Schlossberg » à KRUTH;

- approuve la convention avec la SCI « Les Bleuets » pour la subvention y afférent et autorise le Président à la signer ;
- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, opération 2009-F241-174, du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté